



# Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

## Journée régionale du 3 juin 2025





# MOT D'ACCUEIL





# Dr Grégory TEMPREMANT

## Conseiller régional

# Pour M. Xavier BERTRAND

## Président du Conseil Régional



# ACTUALITÉS DES CPTS



# Dr Françoise LEGRAND

## Directrice Coordinatrice de la Gestion du Risque DRSM Hauts-de-France





# M. Hugo GILARDI

## Directeur Général ARS Hauts-de-France





# Dr Sophie AUGROS

## Sous-directrice ARS Hauts-de-France





# Dr Bruno STACH

## Représentant de l'Union des URPS Hauts-de-France (Unions Régionales des Professionnels de Santé)



# Echanges / Questions





# ZOOM SUR...

# L'ARTICULATION DES CPTS AVEC LES ÉQUIPES DE SOINS SPÉCIALISÉS (ESS)





# Dr Vincent DEDES

## Ophtalmologiste

### Président de l'ESS SOS-OEIL



# ESS : C'est quoi?

- Contexte, enjeux, objectifs
  - ✓ Améliorer l'accès à la médecine spécialisée
  - ✓ Organisation des soins spécialisés
  - ✓ Réponse dans les délais compatibles avec l'état de santé du patient
  - ✓ Structurer le second recours
  - ✓ Améliorer et fluidifier parcours de santé du patient
  - ✓ Améliorer l'accès à des soins spécialisés en accès direct (ophtalmologie)
- Les ESS ne sont pas des structures de soins et ne peuvent pas facturer de soins aux patients
- Problématiques liées à une spécialité médicale et non à une seule pathologie
- Une ESS peut regrouper plusieurs spécialités si l'état démographique ne permet pas de constituer ESS mono-spécialisée



- **Missions socles** : coordonner et sécuriser les prises en charges
  - Structurer l'offre de 2<sup>ème</sup> recours
  - Organisation pour avis spécialisé ponctuel sous forme de consultation ou de téléexpertise
  - Délais de mise en place : 1 an à compter dépôt du projet de santé
- **Mission optionnelle** : Améliorer l'égal accès aux soins spécialisés
  - Déploiement consultations avancées pour les soins spécialisés
  - Particulièrement en ZIP
- **Intégration ESS sur le territoire** en collaborant avec :
  - Professionnels de santé de ville de 1<sup>er</sup> recours, notamment médecins traitants
  - Dispositifs de coordination (ESS, CPTS)
  - ETS



- Formalisée au sein du projet de santé
- Médecins libéraux spécialistes (hors MG)
- Personnes physiques
- Au terme de 5 ans, mise en place de modalités traçables de consultations des autres acteurs de santé du territoire
- Participation (consultative) des autres acteurs :
  - 1<sup>er</sup> recours
  - Professionnels hospitaliers
  - CPTS
  - Dispositifs de coordination (DAC, dispositif d'appui à la coordination)



- Périmètre géographique
  - Département à minima (cible régionale si possible)
  - Non déjà couvert par une ESS de la même spécialité
  - Au moins 10 médecins de la spécialité concernée (assoupli, en fonction des caractéristiques du territoire)
- Seuil minimal d'adhérents (avec dynamique progression)
  - Au départ, au moins 10% de prof de santé de la spécialité
  - Au terme d'un délai de 5 ans cible à 50% (30% cible intermédiaire)
- Périmètre médicale :
  - Problématique liée à une spécialité et non à une pathologie

## Objectifs

Coordonner et sécuriser la prise en charge des patients dans le parcours de soins :

- Améliorer la qualité des soins
- Réduire les délais d'accès aux soins
- Fluidifier le parcours de soins
- Suivi optimisé pour les pathologies chroniques
- Meilleure répartition des rôles et gain de temps médical
- Maintien de l'offre de soins sur le territoire
- Prise en charge de soins non programmés (MT, CPTS, SAS...)

## Intérêts pour le Territoire

### Population

Meilleure accès aux soins, proximité, prise en charge plus rapide.

### Profession. de Santé

Partage des responsabilités, exercice coordonné, gain de temps médical...

### Institutions

Réduction des inégalités territoriales, meilleure gestion des ressources en santé.

# État des lieux des ESS dans les Hauts-de-France

- **ESS Ophtalmologie** : Projet validé en juillet 2022 – opérationnelle
- **ESS Pédiatrie** : Projet validé en décembre 2023 – opérationnelle
- **ESS Dermatologie** : Projet validé en décembre 2024
- **ESS Pneumologie** : En cours de validation (très prochainement)
- **ESS Psychiatrie** : Rédaction de la lettre d'intention
- **ESS Néphrologie** : Réflexion sur la lettre d'intention
- **ESS Cardiologie** : En cours de réflexion
- **ESS Gynécologie** : Début de la réflexion

## • Objectifs de l'ESS :

### ➤ Simplifier l'accès aux ressources pédiatriques et à la téléexpertise.

- <https://ess-pediatrie-hdf.fr/ess>
- [Ess.pediatrie.hdf@gmail.com](mailto:Ess.pediatrie.hdf@gmail.com)

Plus  
d'informations  
et flyers au stand  
dédié

 **ESS Pédatrie**  
HAUTS-DE-FRANCE

➤ Une ESS<sup>1</sup> (Equipe de Soins Spécialisés) c'est quoi ?

Les pédiatres et médecins généralistes volontaires de la région Hauts-de-France se sont mobilisés pour mettre en place une ESS de pédiatrie afin de répondre aux objectifs suivants :

- Donner de la visibilité sur les spécialités et sous-spécialités des pédiatres en région
- Faciliter l'accès à des soins de pédiatrie de manière adaptée en fonction de l'état de santé de l'enfant
- Développer le recours à la téléexpertise en pédiatrie
- Favoriser la coordination entre les différentes ressources en pédiatrie sur le territoire
- Contribuer à la veille sanitaire et participer à la recherche en pédiatrie
- Se former et avoir un accès centralisé aux recommandations scientifiques

Notre territoire d'intervention ? 

<sup>1</sup> Créée par la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, «une Equipe de Soins Spécialisés est un ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins spécialistes et/ou plusieurs spécialistes hors médecine générale, rhéologues, d'assurer leurs activités de soins de façon coordonnée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire dont les équipes de soins primaires, sur la base d'un projet de santé qui se détermine entre eux. L'équipe de soins spécialisés contribue avec les acteurs des soins de premiers recours à la structuration des parcours de santé.»

### ➤ Comment fonctionne notre ESS ?

**Je suis pédiatre, pourquoi adhérer à l'ESS pédiatrie Hauts-de-France ?**

En tant que pédiatre, je peux adhérer à l'ESS gratuitement pour :

- Me faire connaître, si je le souhaite : ma/mes spécialité(s), ma/mes compétence(s), mes coordonnées de contact et mes jours de consultation au cabinet
- Faire ou répondre à des demandes de téléexpertise
- M'informer sur les recommandations scientifiques récentes
- Participer à la veille sanitaire en ville
- Aider à construire la cartographie des ressources de mon territoire

Comment adhérer à l'ESS ?



**Je suis médecin spécialiste (hors spécialité de pédiatrie)**

En tant que médecin généraliste, je peux me rendre sur le site de l'ESS pour :

- Trouver un pédiatre généraliste ou spécialiste en cas de besoin d'un avis
- Faire une demande de téléexpertise auprès d'un pédiatre généraliste ou spécialiste
- Trouver une ressource médico-sociale en pédiatrie à proximité du domicile de mon patient
- M'informer des recommandations sur une thématique en particulier
- Aider à construire la cartographie des ressources de mon territoire



@ [ess.pediatrie.hdf@gmail.com](mailto:ess.pediatrie.hdf@gmail.com)

Maison des URPS  
11 Square Dutilleul  
59000 Lille

Site internet



<https://ess-pediatrie-hdf.fr/ess>

# Fonctionnement de l'ESS SOS-ŒIL

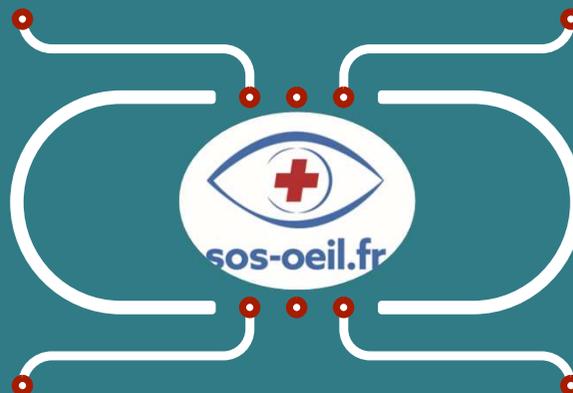


## Outils organisationnels et de coordination :

Standard téléphonique, Agenda partagé, planning d'équipe...

## Outils de communication interne et Externe :

Site internet, Messagerie sécurisée, réunions régulières, partage de documents, plaquettes, dépliants...



## Outils Médicaux et outils de gestion de facturation :

Plateforme de Téléexpertise, logiciel de télétransmission...

## Outils de suivi, qualité et évaluation :

Tableaux de bord d'activité, Indicateurs, outils d'évaluation...

Nous appeler en urgence



Une plateforme téléphonique réservée aux professionnels de santé

 03 20 558 558

Prendre rendez-vous



Un site internet



permettant une prise de rendez-vous en ligne réservé aux professionnels de santé :

- En moins de 48h pour des Soins Non Programmés (SNP) urgents
- Sous 10-15 jours pour une consultation rapide nécessaire ou ressentie

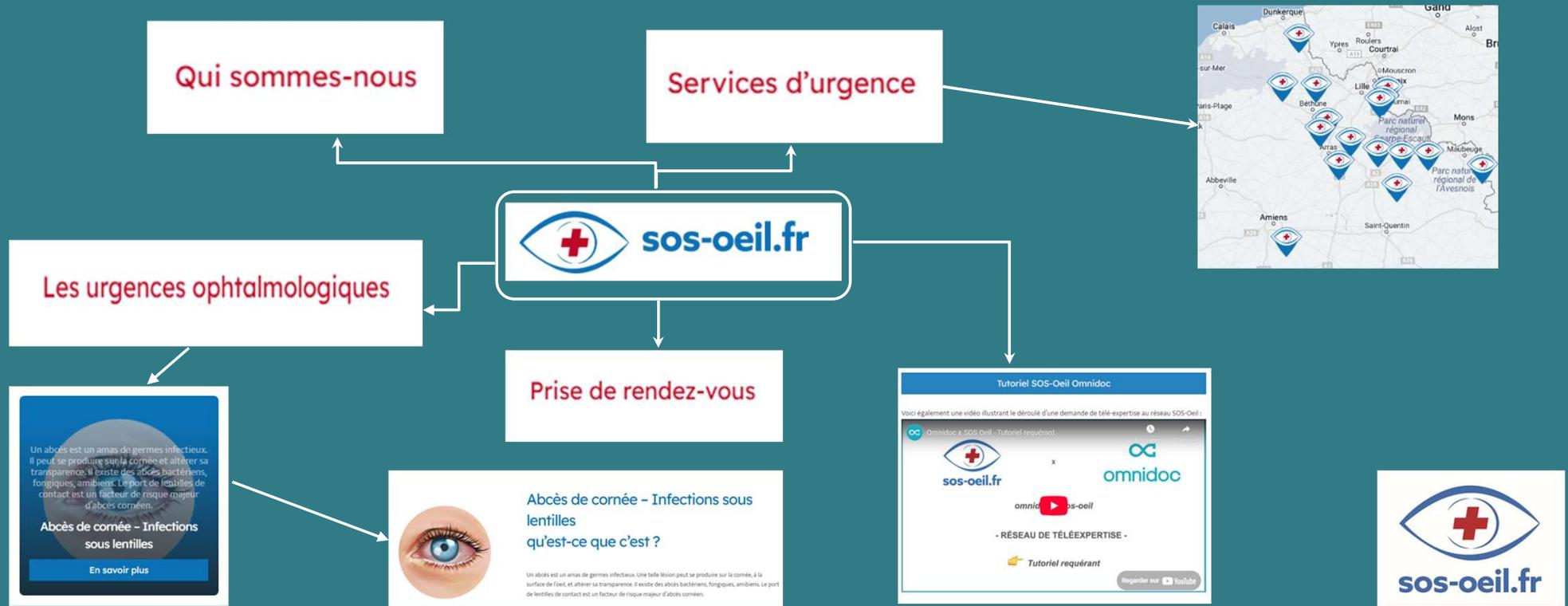
Nous contacter  
- Téléexpertise



Un service de télé-expertise réservé aux médecins

*respectant la territorialité et la continuité des soins*

 03 20 558 558





• **Guichet unique**



• **Coordination**



• **Formation**



• **Projet commun**

# Echanges / Questions



# ÉTAT DES LIEUX DES CPTS ET ACTIONS EN RÉGION



# Juliette KEMP

## Référente régionale CPTS Union des URPS HDF

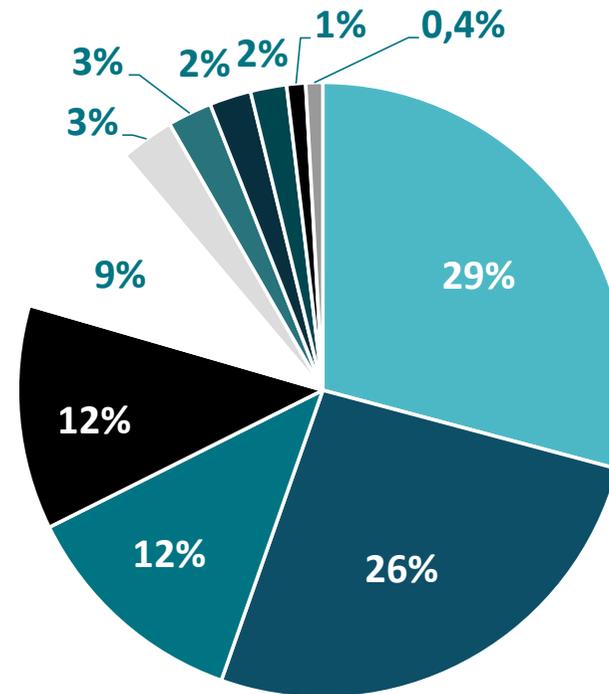






4 007

professionnels de  
santé libéraux sont  
adhérents à une  
CPTS

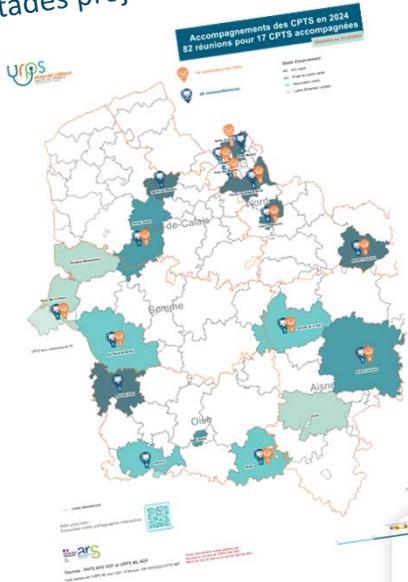


- INFIRMIERS (29%)
- MEDECINS GÉNÉRALISTES (26%)
- PHARMACIENS (12%)
- MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES (11,8%)
- ORTHOPHONISTES (9,3%)
- MEDECINS SPÉCIALISTES (6%)
- SAGES-FEMMES (2,8%)
- PÉDICURES-PODOLOGUES (2,2%)
- CHIRURGIENS-DENTISTES (1,9%)
- BIOLOGISTES (1%)
- ORTHOPTISTES (0,9%)

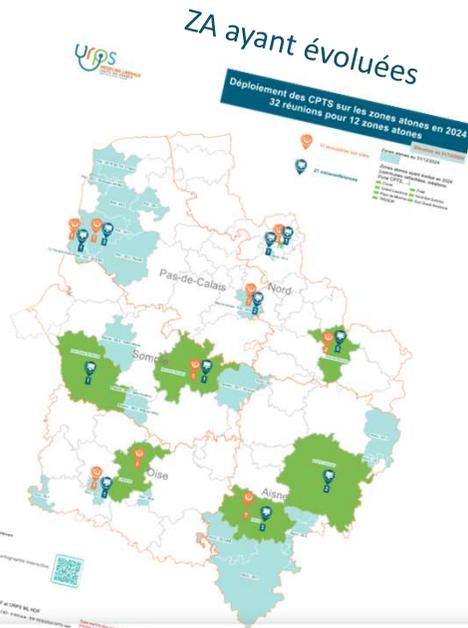
*Source : données Assurance Maladie*

- **Accompagnement des projets de CPTS et déploiement sur les Zones Atones**
  - ✓ 17 CPTS accompagnées
  - ✓ 12 Zones Atones

Stades projets accompagnés

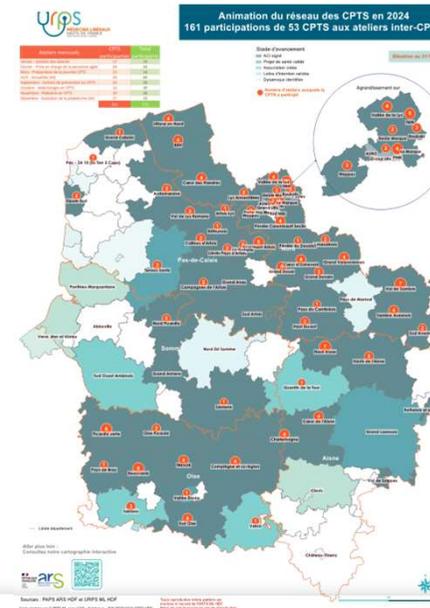


ZA ayant évoluées



- **Animation du réseau des CPTS HDF**
  - Ateliers collectifs inter-CPTS
    - ✓ 1 thème tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois

Participation des CPTS



- ✓ 271 participants
- ✓ 53 CPTS de toute la région et opérationnelles
- ✓ MERCI !

## • Animation du réseau des CPTS HDF (suite)

### ➤ Catalogue d'actions : actualisation 2025

- ✓ 25 fiches ajoutées et 10 actualisées grâce aux CPTS
  - ✓ Soit au total près de **100 fiches** classées par missions et thématiques
  - ✓ Valoriser les actions des CPTS et les partages d'expériences
- => Diffusion prochainement !

### ➤ Newsletters : actus des CPTS HDF

- ✓ 252 destinataires (membres des bureaux et coordonnateurs)
- ✓ Informations nationales et régionales, retex CPTS, AAP, agendas...



## • Toutes les ressources en ligne :

- ✓ **Outils** : Catalogue d'Actions, Guide Pratique des CPTS HDF, Plaquettes d'informations...
- ✓ **Cartes** : carte interactive (mise à jour régulièrement) et cartes CPTS, DAC, CLS
- ✓ **Supports et replays** des échanges inter-CPTS HDF
- ✓ **Flyers par profession** et échanges mono-pro



Pour télécharger tous les documents :





# Echanges / Questions





# TABLE RONDE

## LA COORDINATION : UN POSTE CLÉ À RENFORCER POUR PÉRENNISER LES CPTS



# *Comment faciliter l'embauche et sécuriser la fonction RH ?*

**Karine RETIERE**  
**Co-Directrice**  
**Groupement Employeurs**  
**Santé Services**

## L'origine du Groupement Employeurs Santé Services

- En Juillet 2019, l'URML des Pays de la Loire crée son Groupement d'Employeurs pour l'exercice coordonné.
- Par Assemblée Générale constitutive le 09 novembre 2023, le Groupement Employeurs Santé Services s'est étendu sur 9 régions : AuRA, Bretagne, Corse, Grand-Est, Île-de-France, **Hauts-de-France**, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire.
- Une association loi 1901 à but non lucratif non soumise à TVA, créée par et pour les professionnels de santé libéraux.
- Une équipe spécialisée en ressources humaines pour répondre aux besoins en recrutement et en gestion de personnel.

## Pourquoi faire appel au Groupement Employeurs ?



- Recruter et porter le contrat de travail d'un salarié
- Porter le contrat de travail sans recrutement si le candidat est déjà identifié
- Transférer les salariés d'une structure

## POUR QUELS POSTES ?

- Coordinateurs
- Chargés de mission
- Chargés de communication
- Secrétaires médicaux
- Assistants médicaux
- OSNP
- Chargé d'accueil
- etc

## POUR QUELLES STRUCTURES ?

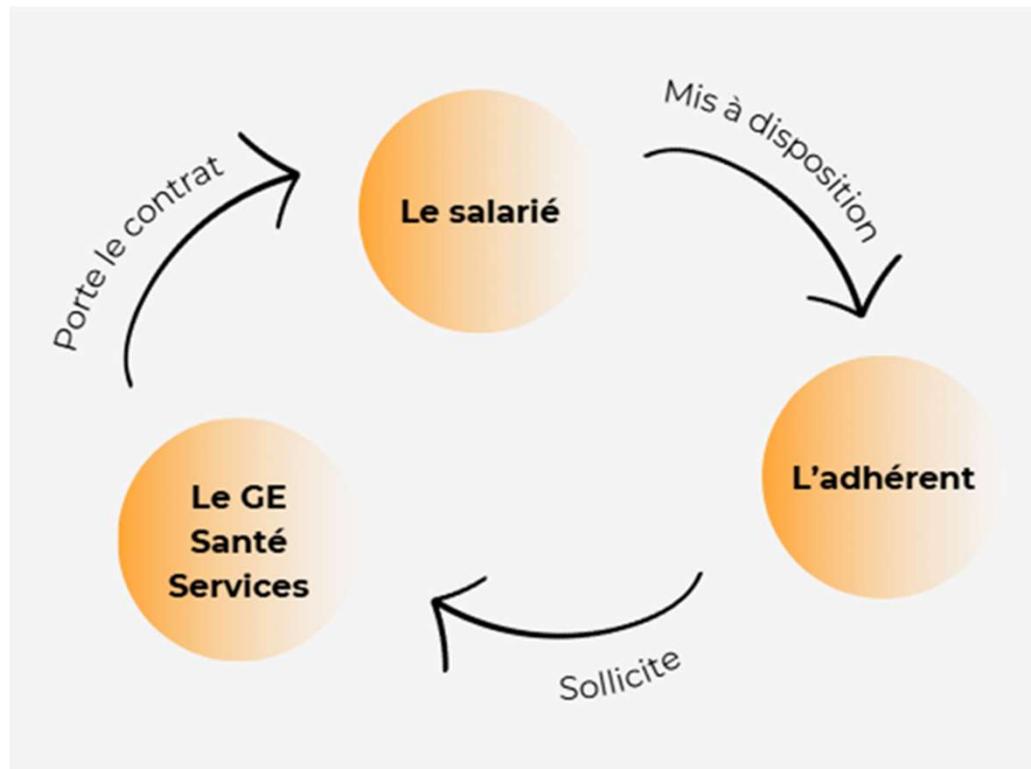
- CPTS
- Cabinet individuel
- MSP
- ESS
- DAC
- SAS
- URPS
- MMG
- etc

**Le Groupement Employeurs Santé Services** est responsable de :

- Du **process de recrutement** : établir la fiche de poste, définir le profil adapté, publier l'annonce, faire une présélection téléphonique, participer aux entretiens et aider à la sélection du candidat
- l'élaboration du **contrat de travail**
- l'émission et l'envoi des **bulletins de salaires** avec gestion des éléments variables de paie (temps de travail, maladie, congés...)
- et de toutes les **obligations employeurs** : fiche de poste, service de santé au travail, période d'essai, entretiens annuels et professionnels, mutuelle, prévoyance, formation, procédure disciplinaire.

**La structure libérale (exemple : CPTS)** est nommée « adhérente » et a un rôle de « **manager opérationnel** »





## POUR L'ADHERENT ?

- Recrutement personnalisé selon les besoins exprimés ou transfert de personnel
- Toutes modalités contractuelles (CDI, CDD, temps partiel ...)
- Sans contrainte administrative
- Sécurisation juridique des obligations employeurs

## POUR LE SALARIE ?

- Garanties de bonne gestion sociale (cadre contractuel, fiches de salaires, mutuelle, prévoyance, médecine du travail, évolutions du contrat ...)
- Suivi du contrat
- Convention collective Cabinets médicaux
- Une équipe RH spécialisée disponible



Pour la région Hauts de France depuis janvier 2024 :

- ✓ 20 structures adhérentes
- ✓ 23 salariés dont 12 pour les CPTS

Et au niveau des 9 régions partenaires :

- ✓ Plus de 350 salariés dont 100 pour les CPTS

Pour solliciter le GE :

<https://ge-santeservices.org/home>



Flyers  
disponibles  
sur Stand

# *Quel rôle clé du coordonnateur ? Comment le faire grandir, et le garder ?*

**Arnaud POTIER**

**Coordonnateur  
CPTS Lys Armentières**

Imaginez un orchestre sans chef

On vous a donné la partition ...

Vous avez amené votre instrument ...

Le public est venu ..

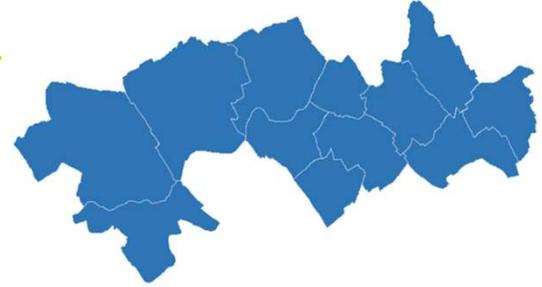
mais... rien ne démarre vraiment.

C'est exactement ce qui se passe avec une CPTS sans coordinateur.

Pourquoi ce chef d'orchestre est indispensable ?

Comment le faire grandir, et comment le garder ?





## Peut-on faire sans ?

- CPTS : coquille vide ou catalyseur ? Tout dépend du coordinateur.
- Quand personne ne coordonne, la CPTS se disperse et les messages se croisent.
- Actions abandonnées faute de suivi
- Le coordinateur dégage le terrain : -1 h d'administratif, +1 h de soin.
- Libère votre attention pour l'essentiel.

# Polyvalence

Gestion de projet

Administratif

Ressources Humaines

Comptabilité

Numérique

Animation de réseau

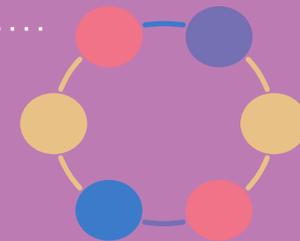
Communication

Juridique



Ces compétences complètent l'expertise en santé des soignants





En complément de sa formation initiale quelle qu'elle soit :

## La montée en compétence du coordinateur

**PLAN** : cartographier ses compétences, se fixer des objectifs alignés avec ceux de la CPTS, de la CPAM et de l'ARS

**DO** : Suivre la formation PACTE 96h (en présentiel) et 30h (en e-learning)

**CHECK** : Evaluer sa pratique et ses besoins

**ACT** : Participer aux actions URPS (ateliers, échanges de pratiques), ARS (formation de gestion de crise sanitaire), CPAM (accélérateur de parcours), Micro-formations ciblées (ex; comptabilité, informatique ...)



# Prendre soin de son coordinateur



1

## L'équiper

Logiciel de gestion

Outils de communication

Matériel

2

## Autonomie & Confiance

Délégation claire:

Budget

Gestion du temps

Prise de certaines décisions

3

## Locaux dédiés et identifiés

Le local:

Incarné la CPTS

Permet les réunions d'équipe

Rassure les partenaires

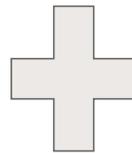


# Garder le lien actif avec le pilotage



## Une réunion hebdomadaire avec le comité de direction (présidence, trésorier)...

- C'est bien plus qu'un point de suivi
- C'est un moment stratégique pour :
  - Aligner les décisions
  - Anticiper les besoins
  - Réagir rapidement



## Un lien étroit avec le Conseil d'Administration...

- Permet de donner du sens à l'action quotidienne
- Favorise la confiance et l'engagement durable
- Alimente la vision stratégique

👉 Sans ce lien régulier, la CPTS se fragmente.

cohérente et efficace.

=> Avec lui, elle devient réactive,

# Sur quoi ou qui s'appuyer L'écosystème existe !



- La formation PACTE : Renforcer les compétences une fois en poste.
- Les URPS, l'ARS, La CPAM, les autres CPTS : ateliers, mentoring, retours d'expérience questions pratiques
- Groupement Employeur santé-service : mis à disposition et suivi RH si souhaité.

Permet de soutenir les coordinateurs et de limiter le turn over

De nombreuses CPTS ont désormais une équipe « élargie » (coordonnateur / directeur + assistant.e + chargé.e de mission).

# Soutenez vos coordinateurs, renforcez votre CPTS

Pros de santé impliqués dans les CPTS : votre énergie mérite un amplificateur

Equipez votre coordinateur, formez-le, donnez-lui les moyens, la liberté et un lieu pour concrétiser votre vision.

# *Quel profil de formation et domaines de compétences ?*

**Mélanie SEILLIER**

**Intervenante à l'ILIS  
Master « Coordination des  
trajectoires de santé »**



# Coordonnateur de CPTS

## Profil de formation

## Domaines de compétences

Master ingénierie de la santé  
Parcours : coordination des trajectoires de santé  
Une formation possible

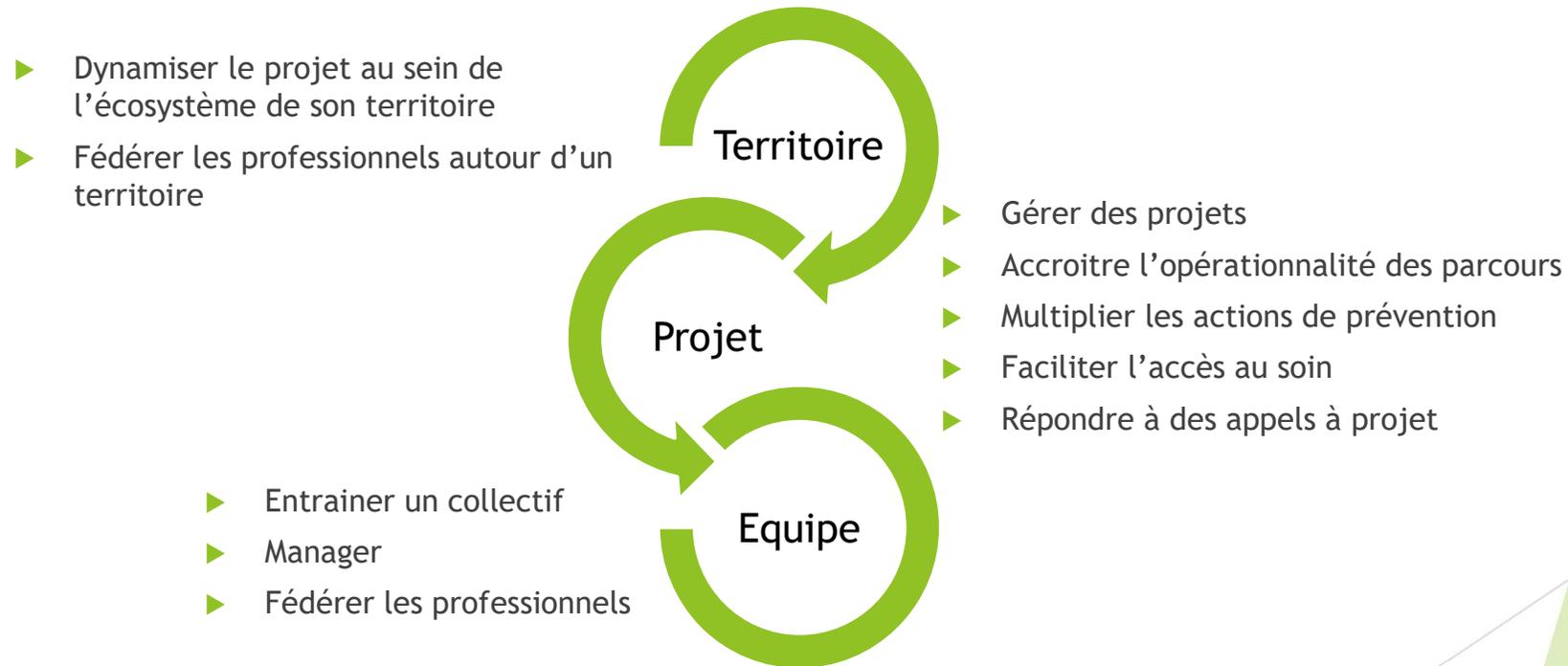
# La coordination

- ▶ a pour finalité d'organiser la complémentarité et la continuité des prises en charge et des accompagnements (*Article L. 312-7 du code de l'action sociale et des familles*)
- ▶ se situe dans la recherche
  - ▶ d'une cohérence d'acteurs et de dispositifs
  - ▶ lorsqu'il faut atteindre de hauts niveaux de performance
- ▶ consiste à
  - ▶ synchroniser de façon cohérente et efficiente les contributions de plusieurs acteurs
  - ▶ connaître et comprendre les contraintes de chacun et agir en conséquence

*Inspirée d'une définition dans "coordination dans le champ sanitaire et médico-social, enjeux organisationnels et dynamiques professionnelles », étude réalisée par le Centre de Gestion Scientifique de Mines-ParisTech, 2011. ARS Bourgogne, 2015.*

# Compétences du coordonnateur de CPTS

Monter un projet adapté aux caractéristiques du territoire et à ses dynamiques



# Missions du coordonnateur de CPTS

(ou en appui des professionnels)

- ▶ Définir et rédiger le projet de santé en lien avec les acteurs du territoire et le PRS
- ▶ Déployer, évaluer et suivre le projet de santé
- ▶ Communiquer en interne et externe de la CPTS, promouvoir ses actions
- ▶ Être l'interlocuteur privilégié auprès des instances territoriales et partenaires de la CPTS
- ▶ Assurer la gestion administrative et financière
- ▶ Effectuer la veiller juridique et documentaires

# Compétences travaillées dans le Master ingénierie de la santé

- ▶ Analyser les enjeux stratégiques du secteur d'activité
- ▶ Mettre en place une politique qualité
- ▶ Mobiliser les ressources d'une organisation
- ▶ Mettre en œuvre et piloter un projet
- ▶ Savoir communiquer avec son environnement professionnel

# Compétences spécifiques du Parcours coordination des trajectoires de santé

- ▶ Mettre en œuvre
  - ▶ une organisation adaptative
  - ▶ dans un processus coopératif
  - ▶ qui permet l'articulation des compétences spécifiques des acteurs
  - ▶ en prenant en compte les politiques territoriales
- ▶ Intégrer la dimension de l'évaluation dans une démarche continue d'amélioration de la qualité et contribuer activement à l'émergence d'un secteur de recherche

# Enseignements du master CTS

- ▶ Associe des connaissances universitaires pluridisciplinaires
  - ▶ Ingénierie
  - ▶ Sciences humaines et sociales (psychologie de la santé, sociologie, éthique, sciences de l'éducation et de la communication)
  - ▶ Santé publique
  - ▶ Démarche qualité
  - ▶ Economie de la santé, législation
- ▶ et des savoir-faire professionnels dans les champs du sanitaire, du médico-social et du social
  - ▶ Santé bio-psycho-sociale (qualité de vie)
  - ▶ Etat de l'art
  - ▶ Pluriprofessionnelle
  - ▶ Coordonnés sur les différents niveaux de recours
  - ▶ Patients « partenaires »

# Différents niveaux d'analyse du master CTS

## Les enjeux

Epidémiologiques

Economique

Sociétaux

## Le cadre

Juridique

Politique

Scientifique

Territorial

## Les acteurs

Institutionnels

Acteurs pluri  
professionnels et  
inter sectoriels

Bénéficiaires

# Axes (UE) de formation du master CTS

## Compétence clinique élargie

- ▶ Approche psychologique, sociologique et éthique du parcours de soin, de la relation de soin et des interactions familiales, multidisciplinaire

## Compétences didactiques

- ▶ Déterminants et modèles explicatifs de la santé et des comportements de santé, éducation du patient, ingénierie pédagogique et de l'animation

## Compétences en pilotage des équipes, de collectifs et de projets

- ▶ Accompagnement au changement, management d'une équipe ou d'un collectif, ingénierie de projet (territoire, établissement ou trajectoire)

## Compétences de coordination et intégration des systèmes complexes

- ▶ Système et organisations de santé, législation, méthodes de diagnostic par territoire, par établissement et par trajectoire de santé, trajectoires complexes

## Les enjeux

Epidémiologiques

Economique

Sociétaux

## Le cadre

Juridique

Politique

Scientifique

Territorial

## Les acteurs

Institutionnels

Acteurs pluri professionnels et inter sectoriels

Bénéficiaires

# Axes (UE) de formation du master CTS

Parcours en g erontologie, canc erologie et handicap

- ▶ Organisation sanitaire et m edicosociale
- ▶ Processus de soins et situations complexes
- ▶ Ethique
- ▶ Sociologie

Recherche, innovation et d evveloppement

- ▶ Anglais scientifique
- ▶ M ethodologies de la recherche et de l'analyse de donn ees
- ▶ Mise en  uvre d'une action de recherche et de recherche--action
- ▶ D emarche qualit e et analyse des pratiques professionnelles
- ▶ Culture num erique

Stage et m emoire

- ▶ 700h / an formation initiale, 140h / an formation continue



# *Quelle stratégie d'accompagnement des coordonnateurs en région HDF ?*

**Lucie SCHWIMMER**

**Chargée de mission CPTS  
ARS Hauts-de-France**





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

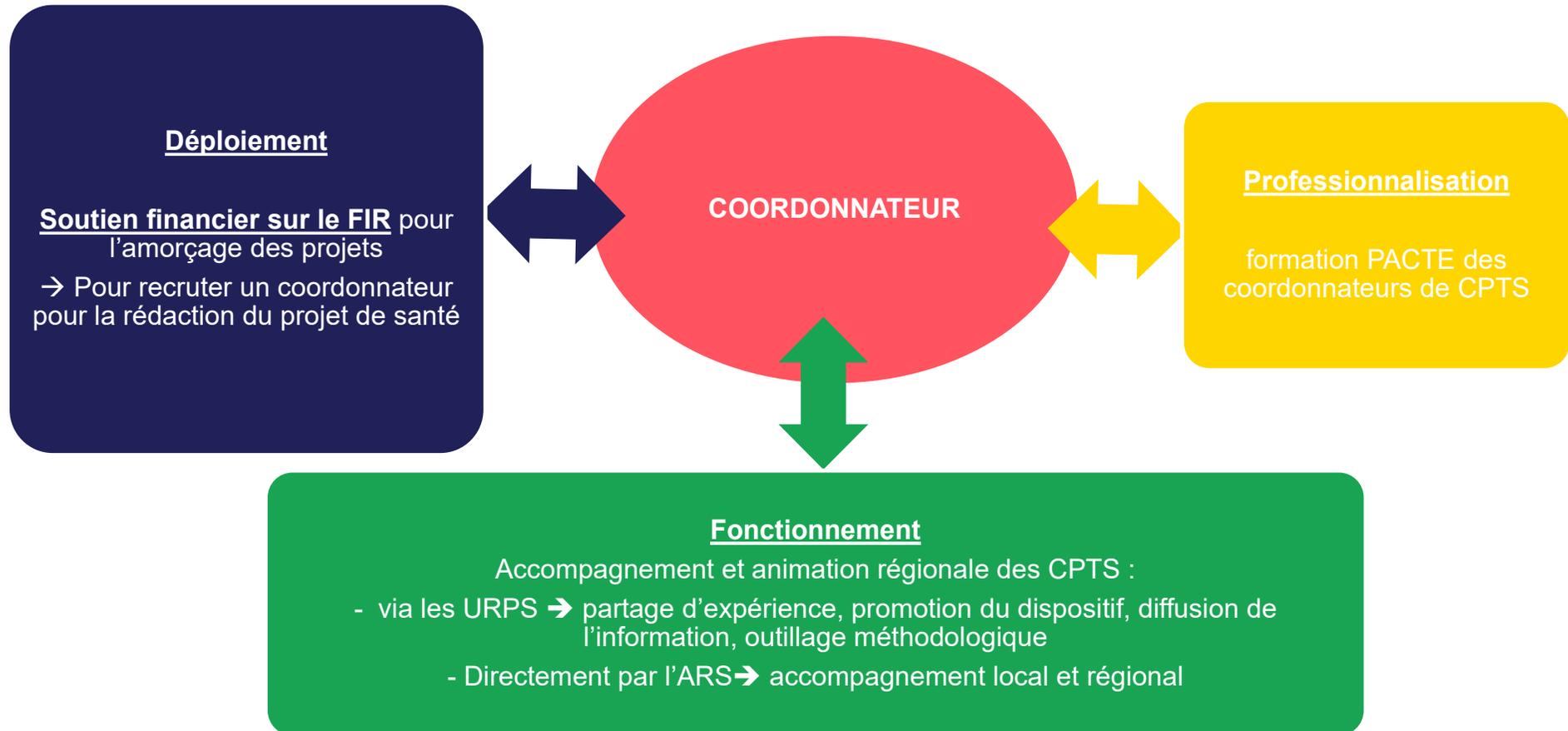
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **L'accompagnement des coordonnateurs de CPTS**

Journée régionale des CPTS  
Juin 2025

## La coordination : un rôle pivot reconnu et soutenu par l'ARS

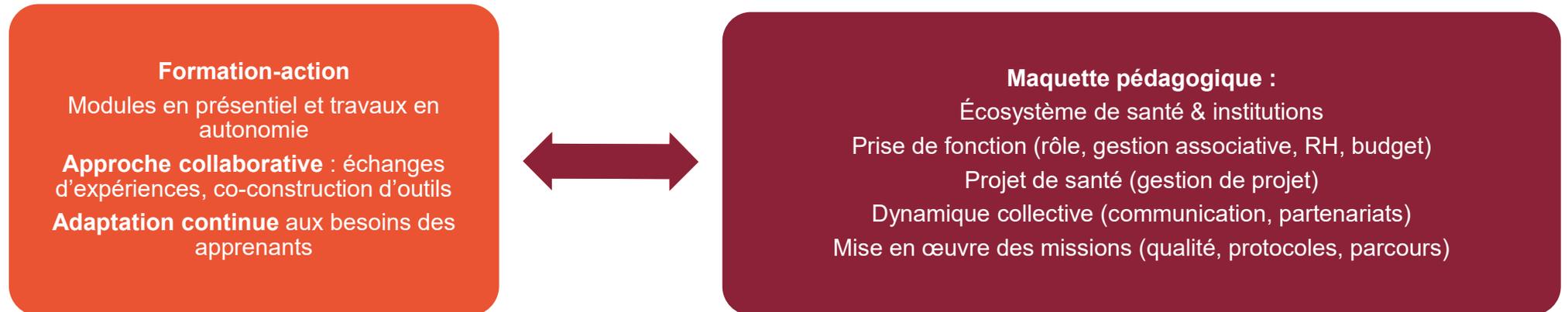


## La formation PACTE

**Objectif** → Accompagner les coordonnateurs CPTS dans leurs fonctions et professionnaliser ce métier.

**Formation diplômante** → maquette pédagogique EHESP déclinée par des formateurs relai, leaders et coordonnateurs de CPTS

**Public visé** → Coordonnateurs déjà en poste dans une CPTS, avec un lien pérenne à la structure



**Réunion de présentation 3<sup>ème</sup> promotion : septembre 2025**

---

# L'animation territoriale des CPTS par leur coordonnateur

**Objectif : Renforcer le lien entre et avec les coordonnateurs pour favoriser le fonctionnement des CPTS**

**Collectivement, auprès de l'ensemble des coordonnateurs :**

- **Renforcer l'articulation des projets des CPTS avec le PRS** → diffusion de l'information sur les actions phares, les travaux régionaux susceptibles d'être déclinés à l'échelle d'une CPTS
- **Favoriser le partage entre pairs** : échanges sur les projets, les pratiques, le fonctionnement des CPTS, et favoriser la mutualisation
- **Répondre aux besoins d'outillage et de méthodologie** : appui technique, formation, définition de parcours, mise en place d'ateliers de travail

**Individuellement, en proximité :**

- **Assurer le suivi qualitatif de chaque CPTS** → dialogue et échanges sur les projets en cours, les besoins, facilitation entre acteurs d'un territoire, mise en lien avec les Directions métiers de l'agence
-

# *Comment accompagner l'évolution de sa CPTS ? Pilotage libéral et structuration d'équipe : un lien indéfectible*

**Laura DALLERY**

**Présidente  
CPTS Littoral en Nord**



# Le conseil d'administration:

**Mathilde Arroqui**  
Sage-femme



**Mélanie Buewaert**  
Infirmière



**Nadia Guzda**  
Orthophoniste



**Martin Szcrapak**  
Directeur des affaires juridiques  
CH Alexandra Lepève



**Jean Luc Godin**  
Pédicure podologue



**Jean Marc Corroyez**  
Chirurgien dentiste



**Arnaud Lesage**  
Masseur-  
Kinésithérapeute



**Céline Willemart** Cadre de  
santé, Polyclinique de Grande-  
Synthe



**Charlotte Mortier**  
Biologiste



**Laura Dallery**  
Diététicienne



**Emilie Teite**  
Pharmacienne



**Laurie, Alexandre**  
Directrice ADAR



**DR David Wyts**  
Médecin Généraliste



**Stéphanie Devulder**  
Infirmière



**Dr Jade Tronet**  
Médecin Généraliste



**Dr Choung Heng** Médecin  
Généraliste, Espace Santé Jean  
Bart



**Dounia Techec,**  
Psychologue



**Antoine Diascorn**  
Médecin Généraliste



**Murielle Vergoote**  
Infirmière



**ARNAUD VERGOOTE**  
Infirmier



**Gérald Fever**  
Médecin SOS



**Valérie Boulangué**  
Directrice DAC





# Les salariées:

**Harmonie Hars**  
Directrice



**Charlène Pagies**  
Assistante de direction

**Charlotte Roguet**  
Secrétaire Médicale



**Mégane Brandt**  
Infirmière de parcours



# Les référents:



Dr Héléne Brefort  
Médecin  
Généraliste



Mme Daphney  
Janssen  
Sage femme



Mme Manon  
Debyser  
Ostéopathe



Dr Gabrielle  
Lisembart  
Médecin généraliste



Dr Jade  
Tronet  
Médecin généraliste



Mme Mélanie  
Buewaert  
Infirmière



Mr Florentin  
Loeuilleux  
Kinésithérapeute



Dr Fawaz  
Joomun  
Médecin Généraliste



Dr Antoine  
Diascorn  
Médecin  
Généraliste



Dr David Wyts  
Médecin  
Généraliste



Dr Gérald Fever  
Médecin SOS



Dr Mokhtar  
Boulouiz  
Médecin  
Généraliste



Mme Stéphanie  
Devulder  
Infirmière



Mr  
Arnaud  
Vergoote  
Infirmier  
Consultant



Mme Anaïs  
Lemaire  
Infirmière



Dr Sylvain  
Desjardins  
Médecin  
Généraliste



Mme Laura  
Dallery  
Diététicienne



Mme Laurie De  
Broucker  
Infirmière  
psychopraticienne



Mr Steven  
Simpelaere  
Infirmier



Mme Murielle  
Vergoote  
Infirmière



Mme Mélanie  
Tison  
Infirmière



Mme Nadia  
Guzda  
orthophoniste



Mme Emilie  
Teite  
Pharmacien



Mr Alexandre  
Peinte  
Pharmacien



Mr Kevin  
Simpelaere  
Infirmier



Dr David  
Heddadji  
Médecin Généraliste

# Quelles évolutions à venir ? Comment être proactif ?



# Echanges / Questions



# La suite...

- › **Atelier 1** (11h-12h30)
- › **Déjeuner** (12h30-14h)
- › **Atelier 2** (14h-15h30)
- › **Restitution** (15h45-16h30)

## 1- Numérique en santé :

Quels impacts du Ségur vague 2 dans les liens entre les acteurs de santé ?



## 2- CPTS et établissements de santé :

### Comment créer le lien ?

(animé par l'ARS et l'Assurance Maladie)



# 3- Personnes âgées à domicile :

## Comment optimiser la coordination pour faciliter leur prise en soins ?



# 4- Santé mentale :

## Comment intégrer la santé mentale dans les actions des CPTS ?



## 5- Veille et alerte sanitaire :

### Quel outil numérique pour une coordination territoriale et régionale ?



## 6- Trucs et astuces entre CPTS : Comment réussir le pilotage de sa CPTS ?





# Clôture de la Journée



## Merci de votre participation !





# Merci à tous



03 20 14 93 30



[intercpts-hdf@urps-hdf.fr](mailto:intercpts-hdf@urps-hdf.fr)



MAISON DES URPS

11 square Dutilleul – 59000 LILLE



[www.urps-hdf.fr](http://www.urps-hdf.fr)



Si vous imprimez ce document, pensez à le trier !

